

# Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 2.2.8 du Règlement Intérieur)

## 1. Administration générale de la CCI

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
1.1 Tous actes et représentations concernant l'ensemble de la Chambre		
<p>1.1.1 : organisation interne des services _____</p> <p>1.1.2 : correspondances _____</p> <p>1.1.3 : formalités diverses :</p> <p>    1.1.3.1. : Export et signature ChamberSign _____</p> <p>    1.1.3.2 : CFE, Cartes agents immobiliers et commerçants ambulants _____</p> <p>    1.1.3.3 : Mission de mandataire en formalités et signature ChamberSign _____</p>	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i> Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p> <p>Edwige ANGELY <i>Agent d'accueil – CRC</i> Delphine DARCOS <i>Chargée de Développement Entreprises</i> Séverine LUZIER <i>Conseiller Développement Nord Dordogne</i></p> <p>Nathalie BOYER <i>Responsable Formalités des Entreprises</i> Marie-Line FROMONT <i>Chargée de Formalités</i></p> <p>Nathalie BOYER <i>Responsable Formalités des Entreprises</i> Marie-Line FROMONT <i>Chargée de Formalités</i></p>	Cf. exclusions (*)

<b>1.2 Aéroport de Périgueux Bassillac et de Bergerac Roumanière</b>	<b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i>	
<b>1.3 Ecole Supérieure Internationale de Savignac</b>	<b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i>	
1.3.1 Gestion administrative de l'Ecole de Savignac	<b>Cyril LANREZAC</b> <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i>	
1.3.2 Gestion administrative de l'Ecole de Savignac en l'absence du directeur de l'Ecole	<b>Catherine FAURE</b> <i>Responsable Administrative et Financière</i>	
<b>1.4 Ecoles de la CCI Dordogne</b>	<b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i>	
1.4.1 Gestion administrative du Groupe des Ecoles Professionnelles	<b>Catherine RANOUX</b> <i>Directrice des Ecoles</i>	
1.4.2 Centre de Formation d'Apprentis : Gestion des Bourses ERASMUS+	<b>Catherine RANOUX</b> <i>Directrice des Ecoles</i>	
1.4.3 Gestion des dossiers HSP 1 NQ 2021 L31-D24 115 104 20 et HSP 1 NQ 2021 L32-D24-11552920	<b>Catherine RANOUX</b> <i>Directrice des Ecoles</i>	
<b>1.5 Parc des Expositions du Périgord Jean Gaillard</b>	<b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i>	
1.5.1 Gestion administrative de l'activité commerciale (contrats de location et mise à disposition d'emplacements)	<b>Didier VASSAL</b> <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i>	
<b>1.6 Autres Services de la CCI</b>	<b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i>	
1.6.1 Réalisation dossiers de suivi des créateurs d'entreprise	<b>Luc BARRIERE</b> <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.2 Réalisation des dossiers « ENTREPRENDRE – La Région à vos côtés »	<b>Luc BARRIERE</b> <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.3 Gestion de contrats de prestation de service et validation des congés des collaborateurs, via le SIRH	<b>Sylvie ALVINERIE BOUSQUET</b> <i>Directrice Formation et Développement des Compétences</i>	
1.6.4 Gestion administrative de la Direction Générale et validation des congés des collaborateurs, via le SIRH	<b>Valérie ANDRIEU</b> <i>Secrétaire Général</i>	

(\*) Le Directeur Général ne peut signer les correspondances aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, aux Ministres, aux Préfets, aux Présidents des Collectivités territoriales sauf simples transmissions administratives.

## Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

*(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)*

### 2. Gestion des Ressources Humaines

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
<b>2.1 Recrutements</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
<b>2.2 Titularisations</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
<b>2.3 Rémunérations - Primes</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
<b>2.4 Sanctions disciplinaires</b>		
2.4.1 Avertissement, blâme, exclusion temporaire à titre conservatoire jusqu'à 7 jours	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
<b>2.5 Relations avec les délégués du personnel, les délégués syndicaux et les organisations syndicales</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
<b>2.6 Gestion administrative du personnel</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
<b>2.7 Présidence de la Commission Paritaire Locale</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Empêchement du Président et sur ordre du jour déterminé avec lui

# Tableau de Signature du Président en qualité d'ordonnateur

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
<b>1. Engagements des dépenses par bon de commande et certification des factures</b>		
1.1 dans la limite de 10 euros TTC	<p>Catherine FAURE <i>RAF Ecole de Savignac</i></p> <p>Manuela BOUCHEREAU <i>Assistante Administrative et Financière Ecole de Savignac</i></p> <p>Katty BOUYRAT <i>RAF et logistique Ecole de Boulazac</i></p>	
1.2 dans la limite de 300 euros TTC	<p>Kevin HEM <i>Responsable du Service Informatique</i></p> <p>Samuel COSTE <i>Responsable Marketing et Communication</i></p>	
1.3 dans la limite de 3 000 euros TTC	<p>Jean-Michel DEROUET <i>Directeur Administratif et Financier</i></p> <p>Olivier RANOUIL <i>Contrôleur de Gestion</i></p> <p>Catherine RANOUX <i>Directrice des Ecoles</i></p> <p>Cyril LANREZAC <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i></p> <p>Laurent SANVOISIN <i>Directeur Entreprises</i></p> <p>Sylvie ALVINERIE BOUSQUET <i>Directrice Formation et Développement des Compétences</i></p> <p>Valérie ANDRIEU <i>Secrétaire Général</i></p>	En l'absence du DAF
1.4 dans la limite de 4 000 euros TTC	<p>Didier VASSAL <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i></p>	
1.5 dans la limite de 10 000 euros TTC	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	
<b>2. Notification des marchés</b>	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	Après attribution régulière
<b>3. Recouvrement des créances</b>	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	Y compris voies d'exécution et Contentieux des oppositions sur titres exécutoires

<b>4. Emission de toutes factures et titres de recettes</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sur tarifs approuvés
<b>5. Engagement de subventions</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Inscrites au budget
<b>6. Documents budgétaires</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sauf feuillets d'approbation

# Délégations de Signature du Trésorier

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

NATURE DE L'ACTE	Déléataire
<b>1. Ouverture et fermeture de tout compte financier au nom de la compagnie</b>	Jean-Luc BOUSQUET, Trésorier adjoint
<b>2. Percevoir sur ces comptes toutes recettes</b>	Jean-Luc BOUSQUET, Trésorier adjoint
<b>3. Débiter toutes dépenses résultant de l'exécution du budget</b>	Jean-Luc BOUSQUET, Trésorier adjoint
<b>4. Faire procéder à tout virement de compte à compte</b>	Jean-Luc BOUSQUET, Trésorier adjoint
<b>5. Créer et supprimer des régies d'avance et, plus généralement, toute opération financière et de caisse sur les deniers de la compagnie</b>	Jean-Luc BOUSQUET, Trésorier adjoint

Bon pour délégation  
le Délégrant,

Eric FROIN

Bon pour acceptation de délégation  
le Déléataire,

Jean-Luc BOUSQUET